

PCAET du Grand Cahors

Réunions publiques Plan d'Actions 17 mai (Arcambal) et 24 mai (Calamane) 2022

Participants

11 participants à Arcambal le 17/05	23 participants à Calamane le 24/05
4 habitants 3 élus 1 acteur privé (https://www.terega.fr/) 4 agents des services de Grand Cahors	13 habitants du territoire 7 élus 2 agents des services de Grand Cahors 1 administrateur à la CAPEB

Animateurs ECO2 Initiative

Mathieu BERTRAND, consultant

Célestine VOEGEL, consultante

Déroulé et objectif de la réunion

Ces réunions publiques sont des temps de présentation aux habitants et aux administrés du plan d'action du PCAET en cours de réalisation pour le Grand Cahors. L'objectif est de partager le travail réalisé jusqu'à présent et de co-construire le plan d'actions avec les participants.

Propos introductifs de Francesco TESTA, Vice-Président en charge de la Transition écologique

M. Francesco Testa a remercié les présents de leur participation à la co-construction du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du Grand Cahors.

Il a rappelé l'importance de ce plan en tant que stratégie transversale de l'ensemble des politiques publiques portées par l'agglomération. Le PCAET poursuit l'engagement du territoire vers la transition énergétique et climatique.

M. Francesco Testa a énoncé le fait que le PCAET se doit d'être co-construit avec les partenaires institutionnels et également les acteurs du territoire pour permettre d'aborder des thématiques telles que l'agriculture et son évolution face au changement climatique, les énergies renouvelables, les mobilités, l'aménagement durable, les performances énergétiques des bâtiments...

M. Francesco Testa a rappelé les grands enjeux et les objectifs de la démarche du PCAET. Il a énoncé le calendrier et la méthode d'élaboration du PCAET.

Il a rappelé que pour poursuivre cette démarche de co-construction l'implication des habitants et des forces vives du territoire était nécessaire. Habitants, associations, entreprises, citoyens, élus, ... tout le monde a un rôle à jouer.

Il a précisé qu'à l'issue de cette réunion publique si des participants souhaitent contribuer de manière plus formelle ils y étaient invités à le faire via le registre de concertation disponible au siège du Grand Cahors, rue Wilson ou bien par courrier adressé au Président Jean-Marc Vayssouze-Faure.

A la suite de l'introduction de M. Francesco Testa, le prestataire ECO2 Initiative a présenté :

- Un rappel des diagnostics et de la stratégie établie,
Les questions suivantes ont été soulevées durant la présentation :
 - *Quel est le potentiel hydraulique du territoire ?*
→ *Le département réalise actuellement une étude pour identifier la capacité des seuils disponibles sur le territoire.*
 - *Est-ce que le potentiel de production photovoltaïque est suffisant avec les toitures disponibles sur le territoire ?*
→ *En plus des toitures, les ombrières sur les parkings ont également un potentiel qui doit être exploité. Les habitants partagent la difficulté du montage de projet photovoltaïque avec les différents freins (notamment ABF...).*
- La méthode travail en groupe sur les thématiques du plan d'actions
 - **Vers un territoire à énergie positive** (rénovation du bâti, énergies renouvelables)
 - **Une économie locale bas carbone** (agriculture, forêt et économie locale)
 - **Un aménagement adapté aux enjeux énergie climat** (urbanisme, mobilité et protection du vivant)
 - La **thématique transversale** avec les actions de **mobilisation des habitants du territoire dans le PCAET** est traitée dans tous les groupes.

Méthode d'animation en atelier

Les participants ont été invités à travailler en groupe pour échanger sur les intitulés des actions proposées sur les 4 thématiques du plan d'actions (1 groupe de travail par thématique et la thématique transversale traitée dans chaque groupe). Ils ont dû voter pour les actions qui leur paraissent les plus pertinentes. Ensuite, ils ont pu renseigner des actions complémentaires à ajouter au plan d'actions, des idées d'actions pour mobiliser les habitants ou encore d'autres remarques qu'ils leur semblent important de partager pour enrichir le plan d'actions.

A la suite des échanges le **calendrier** de finalisation a été rappelé :

- **Formalisation d'un programme** (juin 2022)
- **Évaluation environnementale stratégique** (juillet 2022)
- **Validation PCAET** à la fin du premier semestre 2022 (septembre 2022)
- **Consultation et approbation** (septembre à décembre 2022)
- **Approbation du PCAET** début 2023

Restitution brute et exhaustive des temps de co-construction en atelier

Les participants ont voté pour les actions qui leur paraissent les plus pertinentes et ont apportés d'éventuelles actions manquantes, des idées pour mobiliser les habitants et d'autres remarques. Les éléments ci-dessous sont la restitution brute et exhaustive des tableaux complétés par les acteurs.

Thématique 1 : Vers un territoire à énergie positive (rénovation du bâti, énergies renouvelables)

Les actions comptabilisant des votes dans cette thématique :

Dans « Patrimoine public »

- Recruter un Conseiller en Energie Partagé – CEP (1 vote)
- Mener des actions collectives ou mutualisées sur le patrimoine des petites communes (1 vote)
- Mettre en place des démarches plans lumières avec les communes avec des actions de sobriété de l'éclairage public (3 votes)

Dans « Logements performants (rénovation, construction et usage) »

- Promouvoir la construction bois via le PLUi et des actions d'information du public (1 vote)
- Former les artisans locaux à l'utilisation des biomatériaux (2 votes)
- Repérer et accompagner les publics en situation de précarité énergétique (1 vote)
- Former les travailleurs sociaux à la lutte contre la précarité énergétique (1 vote)
- Travailler avec les bailleurs sociaux sur la performance énergétique de leur patrimoine (neuf et rénové) (1 vote)

Dans « Projets d'énergies renouvelables centralisés dans un cadre choisi et maîtrisé »

- Développer la filière bois énergie locale (4 votes)
- Lever les freins au développement ENR : communication, projets concertés dès l'amont (1 vote)

Dans « Diversité de projets diffus, respectueux du territoire »

- Faciliter l'implantation de dispositif de production d'énergies renouvelables, prioritairement en toiture, sur les parkings et en toiture des bâtiments des ZAE dans le cadre des documents d'urbanisme et en lien avec l'ABF (2 votes)
- Favoriser le photovoltaïque sur les zones d'activités (hangar, parkings, espaces artificialisés en priorité) (4 votes)
- Promouvoir l'autoconsommation et impulser des actions d'autoconsommation collectives (1 vote)
- Promouvoir le solaire thermique (2 votes)

Actions complémentaires

	Poursuivre le projet ENERPAT avec l'évaluation en suivi d'exploitation (relevé et analyse des données sur site) Promouvoir l'énergie hydraulique sur le territoire (x 2)
--	---

	<p>Promouvoir le photovoltaïque en ombrières sur le parking et développer le photovoltaïque en général sur le territoire (x 2)</p> <p>Travailler sur l'acceptabilité des ENR dès le début des projets</p> <p>Se munir d'outils pour limiter les freins aux projets inscrits dans des périmètres de protection patrimoniales des ABF</p> <p>Compléter l'action sur l'éclairage public : ajouter des actions de sobriété sur l'éclairage des enseignes publicitaires des acteurs privés</p>
<i>Idées pour mobiliser les habitants</i>	Continuer les actions avec les scolaires
<i>Autres remarques</i>	<p>Mettre l'accent sur le photovoltaïque avec un fort potentiel sur le territoire du Grand Cahors</p> <p>Mettre l'accent sur la SOBRIETE</p> <p>Mentionner la qualité de l'air dans cette thématique (bois énergie...) (x 2)</p> <p>Pour le Zéro Artificialisation Nette, distinguer les différents types de sols</p> <p>Eolien : prendre en compte le caractère touristique du territoire et la protection du paysage</p> <p>ZAC de Labéraudie : imposer le PV sur toutes les toitures</p>

FINALITE 2. UNE ECONOMIE LOCALE BAS CARBONE

Cette thématique a uniquement été traitée à la session de Calamane. Le nombre de participants à la session d'Arcambal a permis de traiter seulement 2 thématiques de leur choix. Les participants ont choisi de traiter les finalités 1 et 3 ce soir-là.

Les actions comptabilisant des votes dans cette thématique (session Calamane 24/05/22) :

Dans « Accompagner une agriculture locale et de qualité, adaptée aux enjeux énergétiques et climatiques »

- Articuler le PCAET et le PAT (1 vote)
- Sensibiliser les habitants les consommateurs à la saisonnalité (1 vote)
- Encourager l'émergence d'une filière maraichère dans la vallée du Lot (2 votes)
- Inciter les agriculteurs à faire des actions d'atténuation et de séquestration, en partenariat avec la chambre d'agriculture (1 vote)

Dans « La forêt au cœur du PCAET »

- Préserver la surface forestière en faisant de l'amélioration (2 votes)
- Sensibiliser et encourager les propriétaires privés au balivage (2 votes)
- Travailler avec la filière bois afin de renforcer : la filière bois énergie et les stocks de carbone forestier (choix des espèces, modes de gestion) (1 vote)

Dans « Mobiliser les acteurs économiques »

- Impulser et animer une démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale auprès des entreprises afin de favoriser les mutualisations ou échanges de flux (1 vote)
- Monter et animer un groupe PCAET entreprises (1 vote)
- Poursuivre le programme zéro déchet zéro gaspillage sur le territoire (1 vote)

- Promouvoir les magasins de vente coopérative et les magasins de proximité (1 vote)
- Faire de la sensibilisation à la consommation et l'alimentation responsables (1 vote)

<i>Actions complémentaires</i>	Préciser bois construction dans « filière bois » ou ajouter spécifiquement Augmenter la productivité forestière sur les sites appropriés Prévenir la conservation des sols avec les pratiques agricoles Développer le réseau de chaudières bois de toutes tailles Mobiliser les entreprises privées en imposant les conteneurs verts dans leurs locaux
<i>Idées pour mobiliser les habitants</i>	Renforcer la sensibilisation (rendre les comportements économes naturels et les choses concrètes) Passer par les enfants en tant que prescripteurs (pas qu'à travers l'école)
<i>Autres remarques</i>	Toutes les espèces d'arbres ne sont pas adaptées à la nature du sol du territoire Le bois énergie doit rester un sous-produit et ne doit pas être la première finalité de l'exploitation forestière.

FINALITE 3. UN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ADAPTE AUX ENJEUX ENERGIE-CLIMAT

Les actions comptabilisant des votes dans cette thématique :

Dans « Urbanisme durable »

- Intégrer les enjeux énergie-climat dans le PLUi-H (5 votes)
- Requalifier des zones d'activités économiques, réaménager des Parcs d'activités environnementaux, proposer des services mutualisés (mise à disposition de vélos, plan de déplacements, animation de zones) (1 vote)
- Renforcer la prise en compte des enjeux énergie climat du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) (1 vote)
- Réaliser des opérations d'aménagement des centres bourgs (qualité urbaine, déplacement doux, végétalisation) (4 votes)
- Amener des services de proximité dans les centres bourgs pour les revitaliser (1 vote)

Dans « Mobilité »

- Renforcer l'attractivité des transports en communs (TC) (2 votes)
- Proposer des transports en commun à faibles émissions (GES et polluants) (3 votes)
- Mailler le territoire de tiers-lieux et les autres offres innovantes (3 votes)
- Développer et soutenir le transport à la demande solidaire (2 votes)
- Installer des bornes solaires sur les parkings relais (1 vote)
- Définir et mettre en œuvre un schéma des modes doux (les pistes cyclables du Grand Cahors) raccordé à la voie verte (4 votes)
- Sécuriser les trajets cyclables (infrastructures) (2 votes)
- Proposer des locations de vélo (libre-service et longue durée) (1 vote)

Dans « Protection des personnes »

- Poursuivre l'implication dans la gestion des risques, en particulier inondation, retrait gonflement d'argile (document d'urbanisme, participation aux syndicats) (1 vote)
- Intégrer le confort d'été dans la construction (4 votes)
- Communiquer sur les risques liés à la santé : moustique, espèces allergisantes (1 vote)

Dans « Préserver les espaces et les ressources naturelles »

- Mettre la préservation des espaces naturels, forestiers et agricoles comme une démarche centrale dans l'élaboration du PLUi et du Programme Local de l'Habitat (1 vote)
- Identifier la Trame Verte et Bleue dans les documents d'urbanisme et mettre en place des actions de reconquête dans les communes (1 vote)
- Renforcer la gestion des espaces naturels et la préservation de la biodiversité (1 vote)
- Limiter les îlots de chaleur en travaillant sur les revêtements à faible réfléchissement de chaleur ou encore sur le traitement de l'eau et la végétalisation (centre-bourg) (1 vote)
- Mettre en œuvre des actions d'économie d'eau dans tous les secteurs : Développer des actions à destination des collectivités (gestion des espaces verts), des habitants et des agriculteurs (4 votes)
- Aides incitatives à l'achat de vélos et vélos électriques (création d'un guichet unique) (1 vote)
- Inciter un opérateur (ex : Railcoop) à mettre une ligne de fret en route (ex : depuis Espères ou Englandières ou Lalbenques/Fontanes) (1 vote)
- Accompagner le déploiement de bornes GNV ou hydrogènes (1 vote)

<i>Actions complémentaires</i>	Faire des boucles énergétiques à partir de production de photovoltaïque par quartier Sensibiliser les professionnels de la construction au bâtiment durable Encourager l'utilisation d'énergies renouvelables dans les documents d'urbanisme Mettre en place une navette à proximité du parking relais de l'entrée nord de Cahors Equiper les parkings d'ombrières photovoltaïques
<i>Idées pour mobiliser les habitants</i>	Faire de la sensibilisation avec du photomontage Communiquer sur les impacts sur la santé Déployer des aides (incitations financières) pour l'habitat/le particulier (rénovation de l'habitat, achat vélo) Développer des jardins partagés Mettre en place des dispositifs de reconnaissance des bonnes pratiques (éco-gestes)
<i>Autres remarques</i>	La raréfaction de l'eau est un sujet majeur sur le territoire qu'il faut prendre en compte dans la thématique de l'aménagement.

Thématique transversale : Mobilisation des habitants

Les actions comptabilisant des votes dans cette thématique :

Dans « Mobiliser tous les acteurs en interne et sur le territoire »

- Porter une démarche de suivi et évaluation partagée et poursuivre la concertation (*1 vote*)
- Définir et mettre en œuvre une communication relative aux thématiques du PCAET, dont la qualité de l'air (*4 votes*)
- Programme de sensibilisation aux éco-gestes des habitants (*7 votes*)
- Renforcer le programme de sensibilisation à l'école (dont Watty) (*4 votes*)